

 **Le paysage,  
l'élu.e et  
le projet local**

Comprendre et agir pour  
l'évolution de mon territoire



## Formation nationale

# Descriptif

### Public visé

Élus : Maires et adjoints en charge des questions en lien avec le territoire : Travaux, Urbanisme, Équipement, Commerce, Tourisme, Industrie, Culture ...

### Effectif

15 personnes maximum (Formation répondant au cahier des charges du CNFEL).

### Dates et lieux

*(sous réserve d'évolution)*

Stage de 14h se déroulant sur 2 jours distincts :

- Mardi 1<sup>er</sup> Octobre 2024 à Coulommiers - siège du CAUE 77 et circuit dans la vallée du Grand Morin.
- Mardi 15 Octobre 2024 à Fontainebleau – Stade équestre du Grand Parquet et circuit sur le plateau du Gâtinais et sur la plaine de Bière.

### Modalités pratiques

- Formation gratuite de 2 jours espacés de 2 semaines (Mardis 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2024) et sur 2 sites d'accueil distincts.
- Deux journées de 7 heures : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h00.
- Chaque journée est composée d'une demi-journée en salle et d'une demi-journée de visites sur le terrain. *La météo peut contraindre à des changements dans l'organisation des 2 demi-journées sur le terrain (adaptation du programme).*
- Repas offert de 12h30 à 13h30, sur le site d'accueil.
- Déplacements pour les visites en bus pris en charge par le CAUE 77, départ et retour sur le site d'accueil de chaque journée.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier la responsabilité de l'élu dans la fabrique du paysage local.
- Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage de son territoire.
- Disposer des clés de lecture du paysage.
- Identifier les actions agissant sur l'évolution du paysage.
- Reconnaître la valeur du paysage et les enjeux paysagers à différentes échelles.
- Identifier et savoir mobiliser les acteurs, les outils et les processus utiles pour agir pour le projet local grâce au paysage.

### Méthodes pédagogiques

- Alternance de demi-journées en salle et de circuits de visites sur le terrain.
- Interventions et témoignages de représentants de collectivités, élus et techniciens, de bureaux d'études en paysage et en urbanisme, de représentants des services de l'État (DRIEAT, UDAP, DDT), des services du Département et des intercommunalités.
- Rencontres sur site avec les acteurs de projets.
- Apports théoriques et exercices pratiques d'application.
- Interventions et animation par le CAUE 77.

# Programme

## Mardi 1er Octobre : Prendre conscience de / Comprendre

### Accueil 8h30

9h00 - 12h30 – Siège du CAUE 77, 27 Rue du Marché 77120 Coulommiers, en salle.

#### A. Paysage, vous avez dit paysage ?

1. Les compétences / Les responsabilités de ma collectivité dans la fabrique du paysage local
2. Qu'est-ce donc que le paysage ?

#### B. Prendre en compte le paysage dans l'action publique

1. Quelle évolution !
2. Comment anticiper le paysage de demain ?

#### C. Cas pratiques : La démarche paysagère

1. Études de cas en Seine-et-Marne
2. Plénière : restitution et échanges



13h30 – 17h00 La vallée du Grand Morin à Crécy-La-Chapelle (circuit en bus et arrêts).

#### Le paysage sur le terrain

Chaque participant sera invité à lire le paysage : le ressentir, l'apprécier et l'analyser.

Les témoignages d'acteurs locaux, qu'ils soient élus ou acteurs de sa valorisation, pourront illustrer l'intérêt porté au paysage comme ressource de développement.

1. Expériences paysagères : Deux arrêts dans La Vallée du Grand Morin, atout culturel et touristique du paysage de l'eau, interventions de l'Inspectrice des sites et de l'office du tourisme du Pays de Coulommiers.
2. Préfiguration d'un Parc naturel régional organisé autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel : intervention d'un représentant du SMEP du PNR Brie et Deux Morin.
3. À la découverte de réalisations, à pied : La gestion du paysage bâti grâce au Secteur Patrimonial Remarquable – Les espaces publics du centre : Interventions des élus et du bureau d'études ayant réalisé le SPR de la commune.
4. Synthèse partagée.



## Mardi 15 Octobre : Identifier les ressources et les processus / Agir

### Accueil 8h30

9h00 - 12h30 – Stade équestre du Grand Parquet, Route d'Orléans, 77300 Fontainebleau, et circuit sur le plateau du Gâtinais et sur la plaine de Bière.

### Le paysage sur le terrain

Après la journée consacrée à la maîtrise de la perception et de l'analyse du paysage, les visites de terrain sur cette deuxième matinée de formation permettront de cerner in situ, les enjeux paysagers spécifiques à des problématiques locales, de comprendre les projets de paysage et d'en rencontrer les professionnels, les représentants des services concernés et les acteurs.



1. Réveil pédagogique pour se remémorer les acquis de la première journée.
2. Premier arrêt à La Chapelle la Reine : la requalification du cœur de ville à travers celle de la place de La République, en lien avec la réorganisation spatiale des espaces publics liés aux équipements (mairie, médiathèque, pôle de santé, église) - Interventions des élus, de l'Architecte des bâtiments de France et de l'Architecte-urbaniste Maître d'œuvre du projet.
3. Deuxième arrêt à Perthes en Gâtinais : l'aménagement d'une entrée de ville tenant compte des enjeux de mobilité et offrant une transition progressive entre espaces naturels et urbanisation, adaptation de la palette végétale au changement climatique (interventions des élus, de représentants du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français et du Paysagiste-concepteur).
4. Au fil du trajet – aménagement d'une route départementale en réponse à un besoin de sécurité des usagers dans un contexte de paysage ouvert (Intervention d'une Paysagiste-conceptrice de la Direction des routes du Département de Seine-et-Marne)
5. Au fil du trajet - répondre aux enjeux urbains et de paysage à l'échelle intercommunale : la stratégie du PLUi du Pays de Fontainebleau.

13h30 – 17h00 Stade équestre du Grand Parquet, Route d'Orléans, 77300 Fontainebleau, en salle.

### D. Quelles données et outils ?

Mise en situation et restitution partagée.

### E. Quelles ingénieries à disposition ?

1. Ingénieries publiques.
2. Ingénierie privée : passer commande.

### E. Demain quel paysage pour ma commune ?

La capacité de l'élus local à agir sur la qualité du paysage.

### F. Évaluation de la formation



## Information



CAUE DE SEINE-ET-MARNE  
Tél : 01 64 03 30 62  
[accueil@caue77.fr](mailto:accueil@caue77.fr)



LE PAYSAGE, L'ÉLU.E ET LE PROJET LOCAL - FN CAUE - MTECT – AMF

Descriptif et programme, V-MS-DEF, 28/08/2024.